
Erratum

Index

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 12 mai 2010, 142^e année, numéro 19, page 1867.

À l'index, page 1867, on aurait dû lire les deux entrées suivantes :

« Architectes — Code de déontologie
(Code des professions, L.R.Q., c. C-26)

Code des professions — Architectes — Code
de déontologie
(L.R.Q., c. C-26) ».

53693

Index

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 12 mai 2010, 142^e année, numéro 19, page 1867.

À l'index, page 1867, on aurait dû lire les entrées suivantes :

« Architectes — Exercice de la profession en société
(Code des professions, L.R.Q., c. C-26)

Code des professions — Architectes — Exercice
de la profession en société
(L.R.Q., c. C-26) ».

53694